

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Plan de relance : 1,4 milliard distribué aux ministères

Le gouvernement vient de donner le coup d'envoi à la mise en œuvre concrète de son plan de relance. Par décret publié vendredi au « Journal officiel », le ministère des Comptes publics a libéré une première enveloppe de 1,393 milliard d'euros de crédits de paiement pour 2009, assortie de 3,04 milliards d'autorisations d'engagement correspondant aux années 2009 et 2010. Ces montants proviennent des programmes budgétaires exceptionnels en faveur de l'investissement public et du logement mis en place par la loi de Finances rectificative votée début février. Ils ont été transférés vers différents ministères, de façon à optimiser « *la rapidité de décaissement* » et « *l'impact sur l'activité économique et l'emploi* ». Ils correspondent à un petit tiers du montant global (10,5 milliards d'euros) que l'Etat veut consacrer, en deux ans, aux grands travaux d'infrastructures, à la défense, à la recherche et au patrimoine. Les deux autres tiers, destinés à des dépenses spécifiques du type prime à la casse dans le secteur automobile, restent pilotés directement par la mission « relance » dont le ministre rattaché à Matignon, Patrick Devedjian, a la charge.

« Suivi spécifique »

En contrepartie, les ministères concernés ont signé des conventions avec le ministre de la Relance, par lesquelles ils s'engagent à établir « *un suivi spécifique* » de ces crédits et à surveiller de près l'état d'avancement des travaux. Principal bénéficiaire, le ministère de la Défense, avec plus de 1,6 milliard d'euros sur deux ans. Les équipements des forces armées (un bâtiment de projection, des navires amphibies, cinq hélicoptères Caracal, des véhicules

blindés) obtiennent dans un premier temps 300 millions d'euros, et la remise aux normes des installations militaires 100 millions d'euros. L'enseignement supérieur et la recherche arrivent en deuxième position, avec 210 millions de crédits de paiement ciblés en priorité sur la rénovation des bâtiments universitaires et l'achèvement des contrats de plan Etat-région.

Vient ensuite le logement, avec 149 millions d'euros consacrés, pour l'essentiel, à la construction des 70.000 HLM supplémentaires promis par le président de la République. La lutte contre l'exclusion se voit transférer 100 millions d'euros afin de financer cinquante équipes de maraude et 315 travailleurs sociaux supplémentaires, ainsi que l'ouverture de 1.000 places nouvelles en centre d'accueil ou d'hébergement. Enfin, l'aménagement du territoire et les infrastructures de transport se voient attribuer respectivement 97 millions et 80 millions d'euros au profit, notamment, des grosses réparations sur le réseau routier national, de l'entretien des ouvrages d'art et des ports maritimes et fluviaux.

Hier, le Premier ministre, François Fillon, a nommé sept parlementaires en mission auprès de Patrick Devedjian : Brigitte Barèges (Tarn-et-Garonne), François-Noël Buffet (Rhône), Marc-Philippe Daubresse (Nord), Philippe Houillon (Val-d'Oise), Valérie Rosso-Debord (Meurthe-et-Moselle), Jean-Marc Roubaud (Gard) et François Zocchetto (Mayenne). Chacun sera en charge de la mise en œuvre du plan de relance sur une partie du territoire.

G. D.

Retrouvez le décret sur www.lesechos.fr/documents